

Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 14 septembre 2026, à la salle du Conseil, située au 285, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, M. Gaétan Fortier
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Mme Judith Allard	Mme Isabelle Roberge-Maltais
Mme Noëlle Thomas	M. Jean-Christophe René
M. Steve Leblanc	

Est absent : le conseiller M. Dominic Lapointe

Les membres présents forment le quorum.

Assistent également à cette séance :

- M. Patrick Duchaine, inspecteur en bâtiments et environnement
- M. Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

En début de séance, la personne qui préside la séance, soit le maire M. Gaétan Fortier, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit le maire M. Gaétan Fortier, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

2026-09-132 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jean-Christophe René et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour déposé par le directeur général et greffier-trésorier soit adopté tel que déposé en laissant ouvert l'item "Affaires nouvelles".

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Remise des Bourses du Programme Trio étudiant Desjardins pour l'Emploi
4. Dépôt et adoption du procès-verbal du 10 août 2026
5. Présentation des comptes
6. Dépôt - Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2025
7. Adoption du règlement #565 sur la gestion contractuelle
8. Appui au projet de la Grange Pardue – Tour d'observation et circuit d'interprétation Marcel Fecteau

9. Bornes municipales de recharge pour véhicule électrique – Mise en place du système utilisateur/payeur
10. Légion Royale Canadienne - Jour du Souvenir 2026
11. Affaires nouvelles
12. Correspondance
13. Période de questions
14. Clôture de séance

2026-09-133 Remise des Bourses du Programme Trio Desjardins pour l'emploi

Afin de les remercier et de souligner leur implication au cours de l'été 2026, Mme Élise Hamel, responsable des loisirs et de la vie communautaire, procède à la remise des Bourses de 800\$ à Anne-Charlotte Lehoux, Éloïk Turcotte, Tyfany Cyr et Rosa-Frédérique Aubert, soit les 4 jeunes ayant participé au *Programme Trio Desjardins pour l'Emploi*, programme mis en place par le Carrefour Jeunesse Emploi – Comtés Richmond-Drummond-Bois-Francs. Ce programme permet aux jeunes de vivre une initiation à l'emploi par une implication de 80 heures durant l'été (aide aux animateurs du camp de jour).

2026-09-134 Dépôt et adoption du procès-verbal du 10 août 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Judith Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026 soit adopté, le tout tel que rédigé et déposé par le directeur général et greffier-trésorier.

2026-09-135 Présentation des comptes

Il est proposé par la conseillère Mme Noëlle Thomas et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 206,376.92\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

2026-09-136

Dépôt - Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2025

Le maire, M. Gaétan Fortier, fait la lecture et dépose son rapport du maire relatif aux faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport du vérificateur externe tel que prévu à l'article 176.2.2 du Code municipal.

M. Fortier mentionne également que le rapport du maire 2025 sera distribué par la poste à tous les résidents de Ham-Nord lors de l'édition du journal Le Hameau du 1^{er} octobre 2026.

2026-09-137

Adoption du Règlement #565 sur la gestion contractuelle

ATTENDU QUE l'article 8 de la Loi sur les contrats des organismes publics, RLRQ c. C-65.01 (ci-après la « LCOM ») oblige les municipalités à adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet l'article 9 de la LCOM de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM;

ATTENDU QU'en conséquence, les articles 30 et 80 de la LCOM ne s'appliquent plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 10 août 2026;

ATTENDU QUE le greffier-trésorier mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM, ce seuil étant, depuis le 1er janvier 2026, de 139 000 \$, lequel seuil est ajusté selon l'inflation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Mme Isabelle Roberge-Maltais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement portant le numéro 565 sur la gestion contractuelle soit adopté.

2026-09-138

Appui au projet de la Grange Pardue – Tour d’observation et circuit d’interprétation Marcel Fecteau

CONSIDÉRANT la demande reçue de la Grange Pardue se lisant comme suit :

Bonjour

Dans le cadre de notre projet de tour d’observation Fecteau, nous interpellons la municipalité afin de savoir si vous auriez de l’ouverture pour nous aider avec l’achat d’une longue vue terrestre d’un coût d’environ 2,500\$. Nous aimerions que la municipalité puisse être partenaire car toute la population aura accès à cette tour gratuitement et l’objectif est de mettre en valeur le village et ses paysages. Une contribution de la municipalité serait grandement appréciée afin de rendre ce projet mobilisateur pour la population avec un accès gratuit. Ce montant servirait plus spécifiquement à l’achat d’un télescope d’observation du paysage avec une lentille 25x100 qui serait au 3e niveau de la tour d’observation vers le village.

CONSIDÉRANT l’implication de plusieurs partenaires dans ce projet tels que la MRC d’Arthabaska, le Ministère du Tourisme, les députés provinciaux et fédéraux et des partenaires privés ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire accompagner la Grange Pardue dans ce projet puisqu’il s’agit d’un projet mobilisateur pour notre municipalité et que l’accès à la tour d’observation sera offert gratuitement, permettant ainsi à notre population ainsi qu’aux visiteurs d’y avoir accès sans frais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Steve Leblanc et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité confirme son partenariat à la Grange Pardue avec une aide financière de 2,500\$, montant alloué dans le cadre du projet de la tour d’observation et circuit d’interprétation Marcel Fecteau;

2026-09-139

Bornes municipales de recharge pour véhicule électrique – Mise en place du système utilisateur/payeur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a présentement 5 bornes de recharge pour véhicule électrique sur son territoire (Centre Horizon, Centre Communautaire (2), bureau municipal et Parc du 150^e);

CONSIDÉRANT QUE depuis leur mise en place, les bornes municipales de recharge pour véhicule électrique sont sans frais;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire modifier l’accès aux bornes de recharge afin de mettre en place le principe d’utilisateur/payeur avec un frais de 1\$/heure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jean-Christophe René et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité modifie l’accès aux bornes de recharge pour véhicule électrique afin de mettre en place le principe d’utilisateur/payeur avec un frais de 1\$/heure.

2026-09-140

Légion Royale Canadienne - Jour du Souvenir 2026

Il est proposé par la conseillère Mme Noëlle Thomas et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCORDER une aide financière de 125\$ dans le cadre du "Jour du Souvenir" qui se tiendra le samedi 7 novembre 2026 et de mandater M. Gaétan Fortier, maire, à aller déposer une couronne à la mémoire de nos soldats disparus au cours des guerres du siècle dernier et du nouveau siècle.

Affaires nouvelles

Aucune

Correspondance : Aucune correspondance n'est à présenter lors de cette séance

Période de questions

À 20h15, le maire, Gaétan Fortier, invite les citoyens présents ainsi que ceux assistant à distance à la séance à la période de questions et les membres du conseil répondent aux questions des personnes de l'assistance.

2026-09-141

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance soit levée à 20h26.

Gaétan Fortier, maire

Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

Je, Gaétan Fortier maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.